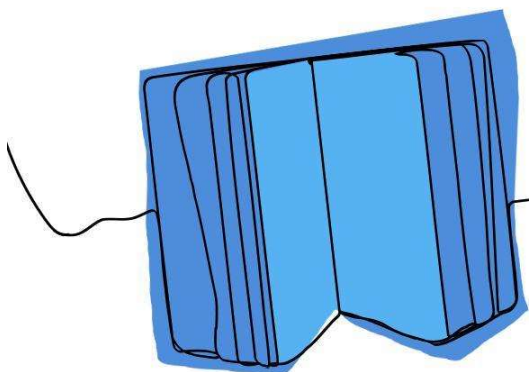




PROJET ÉDUCATIF 2023 2027

École de Fontainebleau



Version adoptée par le conseil d'établissement le 15-02-2024

Centre
de services scolaire
des Mille-Îles

Québec 

e Table des matières



Définition d'un projet éducatif	3
Encadrement légal	4
Démarche d'élaboration du projet éducatif de l'établissement	5
Contexte dans lequel évolue l'établissement (portrait organisationnel)	6
▪ Profil de l'établissement (environnement interne)	6
▪ Profil social, culturel, démographique et économique du territoire (environnement externe)	7
▪ Analyse de la réussite des élèves	8
▪ Résultats et constats de la collecte d'information	9
Mission, vision et valeurs de l'établissement	10
Tableau synoptique : Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles	11
Résolution du conseil d'établissement	12
Signature des membres du conseil d'établissement	13
Annexes (s'il y a lieu)	14

Définition



Conformément à la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, l'établissement d'enseignement réalise sa mission dans le cadre d'un projet éducatif.

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement des orientations, des priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes.

Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative : les élèves, les parents et le personnel de l'établissement ainsi que les membres de la communauté et du centre de services scolaire.

Le projet éducatif s'inscrit donc dans une démarche favorisant la synergie et la cohérence entre tous les paliers du système éducatif (le ministère de l'Éducation, les centres de services scolaires et les établissements d'enseignement), dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun.



Encadrement légal



La *Loi sur l'instruction publique* précise que le projet éducatif doit remplir les conditions qui suivent :

- Présenter certains éléments de contenu (articles 37 et 97.1);
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (article 37)¹ ;
- Couvrir une période qui s'harmonise avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et celle du plan stratégique du Ministère (articles 37.1, 97.2 et 209.1);
- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre en ce qui a trait à la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le Ministère (article 459.3);
- Assurer une cohérence par rapport au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (articles 37 et 97.1).

¹ Pour les écoles seulement et selon les exigences législatives en vigueur.

Démarche d'élaboration

Les membres du comité de pilotage :

Mylène Borduas, parent et membre du conseil d'établissement

Valérie Charette, orthopédagogue à notre école en 22-23

Anik Charbonneau, enseignante du préscolaire

Alexandra Charron, enseignante du 2^e cycle en 22-23 et membre du CÉRÉ au CSSMI, en 22-23

Nathalie Couture, enseignante du 2^e cycle en 22-23, au 1^{er} cycle en 23-24 et REAPROF

Pamela Dann, parent, membre et vice-présidente du conseil d'établissement

Caroline Desjardins, enseignante au 3^e cycle

Michelle Melançon, technicienne en éducation spécialisée

Guylaine Périgny, technicienne en service de garde

Geneviève Prenoveau, enseignante du 2^e cycle en 22-23 et au 1^{er} cycle en 23-24

Charles-Alain Wood, enseignant au 1^{er} cycle

Manon Giroux, directrice adjointe

Lysanne Gagnon, directrice

Rencontres du comité :

13 octobre 2022

14 décembre 2022

2 mai 2023

13 juin 2023

6 octobre 2023

15 novembre 2023

Les sondages :

Juin 2022 (élèves)

Du 1^{er} au 15 février 2023 (personnel de l'école)

Du 8 au 17 février 2023 (parents)

Annuellement, le personnel et les membres du conseil d'établissement seront informés de l'avancement des travaux par le biais du plan d'action. Un bilan final sera fait en 2027.



Contexte

Profil de l'établissement (environnement interne)

L'école de Fontainebleau compte 25 classes dont 2 classes spécialisées de type TSA (trouble du spectre de l'autisme). L'école de Fontainebleau est riche en diversité culturelle. L'école compte 536 élèves issus de plus de 20 nationalités différentes (30% de nos élèves). Nous comptons donc plus de 20 langues maternelles autre que le français. 250 élèves fréquentent le service de garde. Tous les élèves n'ont pas les mêmes besoins. Parmi la clientèle, on retrouve des élèves handicapés et des élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) à qui l'école assure des services éducatifs de qualité et adaptés à leurs besoins, selon l'évaluation de leurs capacités. À ce jour, 90 élèves ont un plan d'intervention adapté selon leurs besoins spécifiques.

Nous avons une stabilité au niveau du personnel. Nous pouvons compter sur des employés mobilisés et voulant le bien-être de tous les élèves. Notre équipe est formée de vingt-sept enseignants, deux orthopédagogues, une orthophoniste, une ergothérapeute, six éducatrices spécialisées, une technicienne et une classe principale en service de garde ainsi que vingt-six éducatrices en service de garde, deux secrétaires, deux ouvriers d'entretien et deux directions.

Par différentes thématiques associées à chaque niveau scolaire, nous travaillons, en équipe, les trois valeurs importantes pour notre milieu : le respect, la collaboration et l'engagement. De plus, une offre d'activités scolaires et parascolaires est mise en place pour motiver nos élèves selon leurs goûts et intérêts.

Thématiques par niveau

AS : L'intégration sociale

Préscolaire : L'apprentissage par le jeu

1^{re} : La lecture

2^e : Les jeux coopératifs

3^e : La science et la technologie

4^e : L'école à ciel ouvert

5^e : Le programme d'anglais intensif (PAI)

6^e : Le multi-projets

Les sondages adressés aux parents, aux membres du personnel et aux élèves ont fait ressortir principalement les points forts et les défis suivants :

Points forts :

- Les résultats scolaires
- L'engagement et le dévouement du personnel
- La relation positive élève/titulaire
- Les services offerts aux élèves

Enjeux :

- Le maintien du niveau de réussite pour mener les élèves à un dépassement de soi
- Le savoir-être des élèves face aux adultes et envers leurs autres élèves (habiletés sociales)
- L'inclusion des élèves (multiculturalisme)
- La pénurie de personnel au service de garde
- Le manque d'espace dans l'école dû à la croissance de la clientèle



Contexte

Profil social, culturel, démographique et économique du territoire (environnement externe)

L'école de Fontainebleau a un indice de milieu socio-économique (IMSE) de 1. L'IMSE est composé de deux variables, soit la sous-scolarisation de la mère et les parents sans emploi, lesquelles ressortent comme les variables explicatives les plus fortes de la non-réussite scolaire. Pour déterminer le rang décile de chaque école, l'ensemble des écoles publiques du Québec sont rangées en ordre croissant de la valeur de leur indice respectif, puis divisées en dix groupes représentant un nombre d'élèves approximativement égal. Ainsi, le rang 1 regroupe les écoles accueillant principalement des élèves qui proviennent des milieux les plus favorisés, tandis que le rang 10 regroupe les écoles qui accueillent principalement des élèves provenant des milieux les plus défavorisés.

L'école de Fontainebleau peut compter sur plusieurs partenaires et/ou organismes externes pour soutenir l'éducation: les policiers et les pompiers de la ville de Blainville, la bibliothèque municipale, le Conseil Jeunesse de la ville de Blainville, la Zone-loisirs jeunesse, le centre de réadaptation en déficience physique Le Bouclier (CRDP Le Bouclier), l'organisme ABL-Immigration (Accueil, Accès, Actions Basses-Laurentides pour l'Immigration), les différents CPE (centre de la petite enfance) du milieu, l'instance régionale de concertation sur la persévérance scolaire (PREL), et le centre intégré de santé et de services sociaux (CSSS).

l'Analyse



Réussite des élèves

Analyse des résultats académiques au bulletin de l'étape 3 (étape 4 pour le PAI) - juin 2023

Niveau	Français						Mathématique					
	Lire			Écrire			Résoudre des problèmes			Raisonnement à l'aide de concepts		
	74% et +	60% à 73%	0 à 59%	74% et +	60% à 73%	0 à 59%	74% et +	60% à 73%	0 à 59%	74% et +	60% à 73%	0 à 59%
1re année	75%	18%	7%	81%	11%	8%	84%	11%	5%	91%	2%	6%
2e année	73%	18%	8%	70%	25%	4%	76%	16%	7%	77%	17%	6%
3e année	83%	16%	1%	87%	9%	4%	81%	16%	3%	86%	11%	4%
4e année	56%	30%	13%	67%	29%	4%	84%	12%	4%	88%	10%	1%
5e année	80%	17%	2%	91%	9%	0%	91%	9%	0%	87%	8%	4%
6e année	87%	10%	3%	69%	26%	5%	85%	12%	3%	89%	6%	5%

Légende

74% à 100% au bulletin	Réussite assurée
60% à 73% au bulletin	Zone de vulnérabilité
0% à 59% au bulletin	Zone d'échec
Zone grisée	Compétences ciblées

* Les résultats correspondent au pourcentage des élèves par zone et ils sont arrondis. Parfois, la somme n'égale pas 100%.

Résultats et constats



Collecte d'informations

Depuis le dernier projet éducatif, plusieurs aspects ont influencé les résultats des élèves. La pandémie a provoqué une diminution des jours à l'école et a amené l'enseignement à distance. De plus, pour cette période, le ministère avait modifié les normes et modalités en déterminant un bulletin sur quatre étapes avec comme cibles certains objectifs prioritaires. Après l'analyse, nous avons remarqué une légère baisse quant aux résultats académiques de nos élèves.

À la suite de ce constat, les directions ont poursuivi leur mandat de superviser tous les intervenants gravitant autour des élèves pour la mise en place de services éducatifs de qualité qui mèneront assurément vers une hausse des résultats tant pour les des élèves des classes régulières que pour les élèves des classes d'adaptation scolaire. Tout le personnel se distingue par un encadrement efficace avec des pratiques éducatives probantes et une fréquence d'interventions efficiente.

L'équipe a choisi des objectifs académiques en lien avec les compétences lire et écrire puisque les résultats de juin 2023 sont moins convaincants. L'équipe école concentre ses efforts pour déployer des stratégies afin qu'un plus grand nombre d'élèves atteignent la zone de réussite assurée (74% et plus au bulletin de la 3^e étape).

Nous n'avons pas défini d'objectifs en lien avec la mathématique puisque 76% et plus de nos élèves du primaire, en classe régulière, ont atteint, en juin 2023, la réussite assurée, soit 74% et plus au bulletin. Bien sûr, nous poursuivons le développement de cette discipline afin que les élèves maintiennent leurs résultats.

Chaque année, nous cherchons à obtenir l'opinion des élèves, des parents et du personnel. Nous les questionnons pour évaluer la qualité de leurs relations, leur sentiment de bien-être à l'école ainsi que leur intégration dans notre milieu de vie. Par des sondages, nous prenons connaissance des préoccupations de tous. Comme orientation, nous avons ciblé l'environnement scolaire mobilisant, sain et sécuritaire des élèves du préscolaire et du primaire. Leurs réponses aux sondages nous ont mené à fixer des objectifs développant les compétences socio-émotionnelles, le respect des règles de vie et le bien-être et l'intégration des élèves allophones.

Mission Vision Valeurs



La mission, la vision et les valeurs organisationnelles sont des éléments essentiels à la démarche d'un projet éducatif. Ils nous permettent de communiquer clairement pourquoi on existe, ce qu'on veut devenir et ce qui nous caractérise comme établissement scolaire.

Mission

NOTRE RAISON D'ÊTRE :

L'école de Fontainebleau a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant apte à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

Pour sa part, l'école de Fontainebleau poursuit sa mission du centre de services scolaire qui est d'organiser les services éducatifs au bénéfice des personnes relevant de sa compétence et de s'assurer de leur qualité, de veiller à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire. Elle a également pour mission de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région.

Vision

NOTRE ASPIRATION :

Centrée sur la réussite de chaque élève (sous tous les aspects) tout au long de son parcours scolaire.

Est une école proactive, innovante et performante

S'appuie sur un personnel engagé, sur la collaboration avec les partenaires de la communauté

Développe une culture collaborative favorisant l'épanouissement et le bien-être de tous.

Valeurs

NOTRE ENGAGEMENT COLLECTIF :

RESPECT

Approche positive et considération face à chaque individu

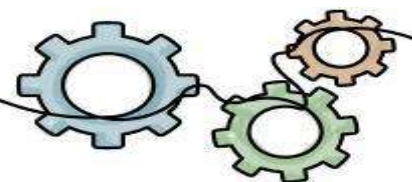
COLLABORATION

Travail d'équipe, entraide et ouverture

ENGAGEMENT

Implication et participation active pour son épanouissement

Tableau synoptique



École de Fontainebleau



MISSION :

Notre raison d'être

Mettre en place des conditions optimales permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification.

VISION :

Notre aspiration

Une communauté éducative apprenante centrée sur la réussite et le bien-être de nos élèves et de notre personnel.

VALEURS :

Notre engagement collectif

RESPECT

Approche positive et considération face à chaque individu

COLLABORATION

Travail d'équipe, entraide et ouverture

ENGAGEMENT

Implication et participation active pour son

PROJET ÉDUCATIF 2023
2027

ENJEU 1 : La réussite académique de tous les élèves

Orientations		Objectifs	Indicateurs	Cibles 2023-2027												
1.1	Maintenir la réussite académique	1.1.1 Augmenter le nombre d'élèves avec un taux de réussite assurée (74 % et plus) en français à l'étape 3 (lire) pour tous les niveaux.	Le taux de réussite assurée à l'étape 3, pour tous les niveaux en lecture. Mesures de départ : <table border="1"> <tr> <td>1^e</td> <td>2^e</td> <td>3^e</td> <td>4^e</td> <td>5^e</td> <td>6^e</td> </tr> <tr> <td>75%</td> <td>73%</td> <td>83%</td> <td>56%</td> <td>80%</td> <td>87%</td> </tr> </table>	1 ^e	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	75%	73%	83%	56%	80%	87%	Augmentation de 5 % du nombre d'élèves en réussite assurée (lire) pour chaque niveau.
		1 ^e	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e									
75%	73%	83%	56%	80%	87%											
1.1.2 Augmenter le nombre d'élèves avec un taux de réussite assurée (74 % et plus) en français à l'étape 3 (écrire) pour tous les niveaux.67	Le taux de réussite assurée à l'étape 3, pour tous les niveaux en écriture. Mesures de départ : <table border="1"> <tr> <td>1^e</td> <td>2^e</td> <td>3^e</td> <td>4^e</td> <td>5^e</td> <td>6^e</td> </tr> <tr> <td>81%</td> <td>70%</td> <td>87%</td> <td>67%</td> <td>91%</td> <td>69%</td> </tr> </table>	1 ^e	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	81%	70%	87%	67%	91%	69%	Augmentation de 5 % du nombre d'élèves en réussite assurée (écrire) pour chaque niveau.		
1 ^e	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e											
81%	70%	87%	67%	91%	69%											

ENJEU 2 : Le bien-être physique et psychologique de tous les élèves

Orientations		Objectifs	Indicateurs	Cibles 2023-2027
2.1	Offrir un environnement scolaire mobilisant, sain et sécuritaire	2.1.1 Développer nos compétences socio-émotionnelles.	La proportion des élèves qui ont des suivis particuliers avec consignation dans l'outil SPI (niveau 3). Mesures de départ : 3% des élèves ont des suivis particuliers pour des compétences socio-émotionnelles à améliorer.	Diminution de la proportion des élèves qui ont des suivis particuliers (niveau 3).
		2.1.2 Faire respecter les règles de vie de l'école par tous les élèves.	La proportion des élèves qui ont des manquements en lien avec les règles de vie, consignés dans le duo-tang code de vie, dans l'outil SPI et/ou dans le contrat d'engagement. Mesures de départ : Nous devons consigner des événements pour 9% des élèves.	Diminution de la proportion des élèves qui ont un duo-tang code de vie et/ou un contrat d'engagement.
		2.1.3 Favoriser le bien-être et l'intégration à l'école québécoise des élèves allophones et de leurs parents.	La nombre de rencontres offertes aux parents des élèves allophones pouvant être accompagnés de leurs enfants ou d'interprètes. Mesures de départ : Une première rencontre de parents en octobre 2023	Deux rencontres pour les parents, par année, avec la possibilité d'avoir un accompagnateur (leur enfant ou un interprète).

Adoption le 12 mars 2024 par le conseil d'établissement # de résolution : CE-FB-02-2024-031

ATTENDU l'approbation par le conseil d'administration du Centre de services scolaire des Mille-Îles (CSSMI) sur proposition du comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ) du Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 (PEVR) en vertu de la résolution no CA-230620-365 conformément à l'article 209.1 de la Loi sur l'instruction publique (LIP);

ATTENDU l'article 37 de la LIP qui prévoit le contenu du projet éducatif;

ATTENDU que le conseil d'établissement doit adopter un projet éducatif en vertu de l'article 74 de la LIP;

ATTENDU que le conseil d'établissement a effectué chacune des étapes prévues à l'article 74 de la LIP, soit l'analyse de la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite éducative ainsi que les caractéristiques et les attentes de sa communauté;

ATTENDU que le conseil d'établissement a favorisé la concertation des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative, dont les élèves eux-mêmes, les parents, les enseignants, les autres membres du personnel de l'école et des représentants de la communauté et du centre des services scolaire;

ATTENDU que l'article 75 de la LIP prévoit que le conseil d'établissement transmet au CSSMI le projet éducatif de l'école et le rende public dans les 30 jours suivant cette transmission;

ATTENDU que l'article 75 de la LIP prévoit également que le projet éducatif soit communiqué aux parents et aux membres du personnel;

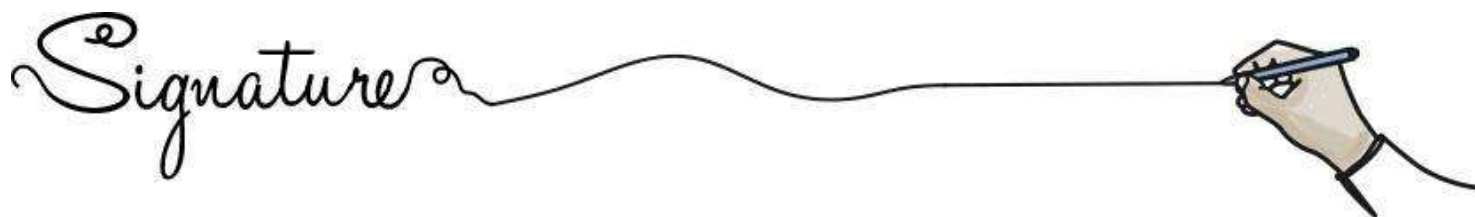
Il est proposé par Mme Marie Audubert et Mme Rima Choghri.

D'ADOPTER le projet éducatif 2023-2027 de l'école De Fontainebleau.

DE LE TRANSMETTRE au Centre de services scolaire des Mille-Îles;

DE LE RENDRE PUBLIC en le déposant sur le site Internet de l'école (DATE : 30 jours après transmission au Centre de services scolaire des Mille-Îles par le CÉ);

D'INFORMER les parents et les membres du personnel de l'école de la prise d'effet du projet éducatif dès le jour de sa publication.



Des membres du conseil d'établissement

Monsieur Frédéric Gascon
Membre parent, président du conseil d'établissement

Madame Rima Choghri
Membre parent, représentante du comité de parents

Madame Mayssa A. Moubarak
Membre parent, substitut du comité de parents

Madame Mylène Borduas
Membre parent

Madame Pamela Dann
Membre parent, vice-présidente

Véronique Genest
Membre parent, substitut

Madame Lysanne Gagnon
Direction

Madame Mélina Edelmann
Membre enseignant

Madame Julie Archambault
Membre enseignant

Madame Myleine Pilon
Membre enseignant

Madame Geneviève Prenoveau
Membre enseignant

Madame Marie Géraldine Leleu Audubert
Membre soutien

Madame Manon Giroux
Direction adjointe

Annexe

